

69.019

UNIVERSITÉ DE NANCY

---

**RAPPORT ANNUEL**

DU

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

ET

**COMPTES RENDUS**

**DES FACULTÉS**

ANNÉE SCOLAIRE

1931-1932

---





UNIVERSITÉ DE NANCY

---

COMPTES RENDUS

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NOVEMBRE 1932



NANCY

IMPRIMERIE J. COUBÉ & FILS, 25, RUE DE LA PÉPINIÈRE

1933

# RAPPORT DE M. MERKLEN

SUR LE

## FONCTIONNEMENT de l'INSTITUT RÉGIONAL d'ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ

pendant l'Année scolaire 1931-1932

---

Le présent rapport envisagera successivement l'activité de l'Institut sous ses divers aspects.

**TRAVAUX SCIENTIFIQUES.** — L'activité de l'Institut Régional d'Éducation Physique dans ce domaine s'est traduite par quatre thèses de doctorat en médecine : « L'articulation de l'épaule dans les lancers sportifs ; les fractures des lanceurs », publiée par le D<sup>r</sup> MABILLE sous la double rubrique du Laboratoire d'Anatomie de la Faculté de Médecine et de l'Institut Régional d'Éducation Physique de l'Université ; « Le Contrôle de l'Éducation Physique dans l'Armée », par le D<sup>r</sup> LECAILLE ; « La Menstruation et l'Éducation Physique », par le D<sup>r</sup> DRUOST ; « L'Éducation Physique dans l'Industrie », par le D<sup>r</sup> HUEL.

**ENSEIGNEMENTS.** — Les enseignements ont été donnés dans les conditions suivantes :

*Médecins et Étudiants en Médecine.* — Les 67 étudiants en médecine de 3<sup>e</sup> année se sont inscrits en vue de l'enseignement médical élémentaire ; 3 docteurs en médecine ou étudiants en fin de scolarité, en vue de la préparation au diplôme d'Études Médicales Spéciales d'Éducation Physique et Sportive.

*Élèves-Maitres des Écoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices.* — Le Directeur de l'Institut a fait cette

année dans les Écoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices de Meurthe-et-Moselle (Nancy et Maxéville) la série habituelle de conférences destinées à parfaire la préparation des élèves-maîtres au degré élémentaire du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique.

*Enseignement commun aux candidats au degré supérieur du Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'Éducation Physique et au Certificat d'études supérieures d'éducation physique et sportive de l'Université de Nancy.* — Cet enseignement a été suivi par 14 hommes et 15 femmes, pour la plupart instituteurs et institutrices.

Pour le degré supérieur du Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique, les résultats ont été les suivants : Aux examens écrits, sur 18 élèves présentés, 14 admissibles (soit 78 % environ pour Nancy, alors que pour l'ensemble de la France, sur 555 candidats, 144 seulement ont été reçus, soit 21 %) ; après les épreuves orales et pratiques, le nombre des élèves de l'Institut de Nancy définitivement admis a été de 11 (soit 45 %, alors que pour l'ensemble de la France on compte 98 succès définitifs, soit 18 %).

Pour ce qui concerne le Certificat d'Études Supérieures d'Éducation Physique et Sportive de l'Université, la totalité des onze candidats et candidates à la session de juillet a subi avec succès les épreuves et a reçu le diplôme.

*Enseignement aux candidats au Diplôme de moniteur d'éducation physique et sportive de l'Université de Nancy.* — Cet enseignement a été suivi par 20 hommes et 62 femmes. Aux épreuves de fin d'année, sur 11 candidats et candidates, tous ont subi avec succès les épreuves dès le mois de juillet. Ces 11 élèves se sont présentés au Certificat élémentaire (examen d'État) que 9 d'entre eux ont subi avec succès ; il est à remarquer que les deux élèves refusés à cet examen ont échoué à l'épreuve préli-

minaire d'instruction générale instituée depuis cette année par le nouveau programme d'examen.

Cette année encore, dès groupements très nombreux et très divers d'éducation physique et sportive ont tenu à faire suivre ces enseignements par leurs moniteurs et monitrices : Stade Universitaire Lorrain, Club Athlétique de l'Union Franco-Américaine, Association Sportive Lorraine, Union Régionale Drouot, Cercle des Nageurs, Fédération Lorraine des Sociétés de Gymnastique, Sport Nancéen, la Mussipontaine, etc.

Mentionnons en outre, parmi les auditrices libres (qui suivent également cette série de cours), de nombreuses élèves de l'École Primaire Supérieure de Jeunes Filles de Nancy.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE AUX ÉTUDIANTS DES FACULTÉS ET INSTITUTS DE L'UNIVERSITÉ. — A l'instigation de M. le Recteur BRUNTZ, le Conseil de l'Université a renouvelé son geste de l'année précédente en attribuant à l'Institut d'Éducation Physique une subvention de 4.000 francs pour la rétribution des moniteurs chargés des séances d'éducation physique pratique organisées à l'intention des étudiants et étudiantes inscrits aux divers Instituts et Facultés de Nancy. Ces cours ont été suivis par 121 étudiants et étudiantes, qui ont montré beaucoup d'empressement à fréquenter l'Institut, mais représentent un pourcentage très faible du nombre total d'étudiants et étudiantes inscrits à l'Université. Malgré ce petit nombre d'inscrits, la subvention attribuée par le Conseil de l'Université a été à peine suffisante pour la rétribution des moniteurs et les frais de chauffage et d'éclairage des gymnases et d'éclairage des terrains au cours de ces séances.

Le Directeur de l'Institut étudie à l'heure actuelle, pour ce genre d'enseignement, une nouvelle formule d'organisation qui sera prochainement soumise au Conseil de l'Université.

RELATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET LEUR PERSONNEL. — Le Directeur de l'Institut a fait 6 conférences (4 à Thion, et 2 à Étain) aux stages intercantonaux d'éducation physique organisés dans les Vosges et dans la Meuse à l'intention des instituteurs et institutrices. Deux conférences analogues ont été faites au cours de manifestations du même ordre qui ont eu lieu cette année dans le département de la Moselle, à Merlebach et à Montigny-lès-Metz.

Le Directeur de l'Institut a continué d'autre part ses fonctions de médecin consultant du Lycée Henri-Poincaré de Nancy pour l'éducation physique ; il est intervenu notamment dans l'organisation des séances de rééducation physique et la répartition des élèves dans les divers groupes qui suivent ces séances.

Par ailleurs, les gymnases et terrains de l'Institut d'Éducation Physique ont été prêtés gratuitement une fois par semaine à l'école primaire publique de filles de la rue de Strasbourg, pour son enseignement réglementaire d'éducation physique.

RELATIONS AVEC LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE. — Sur l'invitation de M. le Professeur agrégé CHAILLEY-BERT, Directeur de l'Institut d'Éducation Physique de l'Université de Paris, le Directeur de l'Institut de Nancy est allé faire aux élèves de l'Institut de Paris une conférence sur « Les réactions de l'appareil circulatoire à l'effort ».

D'autre part, le Directeur de l'Institut est allé à plusieurs reprises faire au Centre Militaire d'Instruction Physique des VI<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> régions, à Metz, plusieurs conférences et démonstrations pratiques concernant la physiologie de l'éducation physique et des sports et le contrôle médical des sportifs.

RAPPORTS AVEC LES GROUPEMENTS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORT. — Le Directeur de l'Institut de Nancy

a continué ses fonctions de Conseil Médical auprès de la Commission des Juniors de la Fédération Française de Football-Association à Paris. A cette occasion, le Conseil National de la Fédération Française de Football-Association, réuni le 16 janvier 1932 à Paris, a bien voulu adopter à l'unanimité un rapport du Docteur MERKLEN tendant à l'organisation effective du contrôle médical et physiologique de tous les joueurs juniors licenciés à la Fédération. Ladite Fédération a ensuite chargé le Directeur de l'Institut de Nancy de la mission d'aller exposer aux diverses Ligues régionales de Football les principes d'organisation de ce contrôle. Le Directeur de l'Institut de Nancy s'est ainsi rendu en divers points du territoire français : Lille, Lyon, Saint-Étienne, Cannes, Marseille, Nîmes, Montpellier, pour y exposer et étudier sur place les possibilités et modalités pratiques d'organisation en tenant compte des contingences locales.

La Fédération Française de Football a d'autre part accordé cette année, pour la première fois, à l'Institut de Nancy une subvention destinée à l'organisation d'un enseignement complémentaire de football-association. Cet enseignement nouveau a été suivi par 10 élèves, sur lesquels 5 ont reçu le certificat d'assiduité prévu par la Fédération Française de Football.

Par ailleurs, l'enseignement complémentaire d'athlétisme organisé depuis plusieurs années déjà d'accord avec la Fédération Française d'Athlétisme, et subventionné par elle, a eu lieu comme tous les ans. Les 10 élèves qui l'ont suivi ont tous obtenu en fin d'année le brevet d'éducateur sportif de la Fédération Française d'Athlétisme.

Enfin, le Directeur de l'Institut a continué la campagne de conférences publiques et gratuites avec projections cinématographiques, instituée depuis plusieurs années sous le patronage de la Ligue Lorraine d'Athlétisme, de la Ligue Lorraine de Football-Association, et de divers groupements locaux d'éducation physique et de sport. Des manifestations de cet ordre ont eu lieu notamment à :



Rombas, Boulligny, Bar-le-Duc, Étain, Neufchâteau et Nancy.

SERVICE D'EXAMENS MÉDICO-PHYSIOLOGIQUES GRATUITS POUR LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS AGRÉÉES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORT. — Ce service a effectué, au cours de l'année, 280 examens portant sur les membres de divers groupements d'éducation physique et de sport, notamment : le Stade Universitaire Lorrain, le Club Athlétique de l'Union Franco-Américaine, la Société de Préparation militaire de Nancy-Grémillon, les Éclaireurs de France et le Cercle des Nageurs.

PROPAGANDE DANS LE GRAND PUBLIC. — L'Institut a, comme tous les ans, organisé à la Salle Poirel un cycle de conférences publiques qui ont été consacrées l'une à : « l'évolution de la danse à travers les âges » (la danse antique, la danse populaire et mondaine, la gymnastique rythmique), par le Docteur DIFFRE ; l'autre à « l'éloge du football », par M. Marcel BERGER. La première de ces conférences a été accompagnée de démonstrations, pour lesquelles l'École Normale d'Institutrices et l'orchestre du Lycée de garçons Henri-Poincaré ont bien voulu apporter à l'Institut d'Éducation Physique la collaboration la plus efficace et la plus dévouée.

Ajoutons que le Directeur de l'Institut a continué ses fonctions de membre du Comité Consultatif National de l'Éducation Physique, qu'il est depuis cette année membre de la Commission Médicale du Comité Olympique Français et du Comité National des Sports, et que M. le Sous-Secrétaire d'État de l'Éducation Physique a bien voulu le désigner cette année comme membre du jury d'examen du degré supérieur du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique.

LOCAUX. — Pour ce qui concerne les *locaux de l'Institut lui-même*, la mise au point des emplacements destinés à

l'enseignement pratiqué s'est poursuivie, au cours de cette année, par l'aménagement sommaire du troisième terrain de plein air, au lieu et place de l'ancien jardin de l'Institut de Géologie ; quant aux laboratoires de recherches, les crédits disponibles n'ont permis que l'installation du « trottoir roulant », d'ailleurs prévu depuis plusieurs années déjà. Un effort reste à faire pour équiper définitivement le troisième terrain, et surtout mener à bien l'achèvement de la salle d'études réservée aux élèves et l'équipement des laboratoires de recherches.

Par ailleurs, l'acquisition par l'Université de Nancy du *Parc des Sports du Pont-d'Essey* va permettre désormais à l'Institut d'Éducation Physique de développer et de parfaire son œuvre éducative, tant auprès de ses propres élèves qu'auprès de toute la population universitaire et scolaire nancéienne.

Mentionnons enfin la visite de l'Institut de Nancy le 7 août dernier par M. le Docteur MARCOMBES, Sous-Secrétaire d'État de l'Éducation Physique, au cours de laquelle M. le Ministre a bien voulu exprimer toute sa satisfaction des résultats déjà obtenus.

---

